

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

APPARTEMENT à AVIGNON



Type de bien : Appartement Mise à prix : 38.000,00 €

Localisation: AVIGNON, section de MONTFAVET (84140)

Adjudication: JEUDI 15 MAI 2025 à 14H

Avocat poursuivant: Maître Stephen ROCHETTE



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT 8 décembre 2025 | APPARTEMENT à AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025



AVIGNON, section de MONTFAVET (84140),

1 rue François Richaud, Clos de la Jarretière, Résidence Le Rubia,

Section BD n° 3 - 797 - 800

D'une contenance totale de 75a05ca

Le lot numéro vingt-six (26):

Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un appartement de 46,75 m² de type T2 avec terrasse de 41,60 m²

Et les 146/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 322/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B

Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales à la piscine

Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales au chauffage solaire

Le lot numéro soixante-quinze (75) :

Au sous-sol, un garage de 16,65 m²

Et les 16/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 162/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment sous-sol

Et les 37/10.000èmes des parties communes spéciales à l'ascenseur B

Et le quart indivis d'une parcelle de terrain à usage de chemin

Cadastrée Section BD n° 4 d'une contenance de 5a46ca

Mise à prix : 38.000,00 € (trente-huit mille euros)

VISITE: LE LUNDI 5 MAI 2025 DE 15H00 A 16H00 SUR PLACE, effectuée par la SCP LEXRON, commissaire de justice à Avignon, tél.: 04 90 16 53 54.



8 décembre 2025 | APPARTEMENT à AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 15 MAI 2025 à 14H

au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution

DESCRIPTION : un appartement de type 2 de $46,75 \text{ m}^2$ comprenant : entrée, wc, séjour /cuisine, une chambre, salle de bains, terrasse de $41,60 \text{ m}^2$ et garage de $16,65 \text{ m}^2$.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec

un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par des locataires selon bail d'habitation d'une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction, ayant pris effet le 18/10/2022, moyennant un loyer mensuel de 581 € outre 109 € de charges, soit un montant total de 690 €.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:

- Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier à Avignon, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/01145.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

Fait et rédigé à Avignon, Le 19 mars 2025

Stephen ROCHETTE